

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
CHAULHAC - Commune

Séance du vendredi 12 avril 2024

Délibération N° DE_016_BIS_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	7	7
Date de la convocation : 29/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
6	0	1
Résultat du vote : adoptée		

Le douze avril deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE - Salle du conseil), sous la présidence de Gérard ROUSSET.

Présents : Gérard ROUSSET, Daniel ROUSSET, Laurent ARCHER, Christine ARCHER, Didier BRUNEL, Alain POURCHER, Thierry COMBES

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Daniel ROUSSET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le compte administratif - SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE CHAULHAC 2023
--

Le conseil municipal, réuni et présidé par ROUSSET Gérard, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par ROUSSET Gérard, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	2 150,14	1 485,91	0,00	1 485,91	2 150,14
Opérations exercice	27 102,51	32 578,53	25 893,59	18 091,00	52 996,10	50 669,53
Total	27 102,51	34 728,67	27 379,50	18 091,00	54 482,01	52 819,67
Résultat de clôture		7 626,16	9 288,50		-1 662,34	
Restes à	0,00	0,00	260			00

Date de transmission de l'acte: 30/04/2024

Date de réception de l'AR: 30/04/2024

048-214800468-DE_016_BIS_2024-DE
A G E D I

Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
réaliser						
Total cumulé	0,00	7 626,16	269 941,25	160 032,00	258 990,41	160 032,00
Résultat définitif		7 626,16	109 909,25		-102 283,09	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Cette délibération annule et remplace la délibération DE_016_2024 télétransmise en préfecture le 19 avril 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Gérard ROUSSET
Président de séance

Daniel ROUSSET
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 30/04/2024

Date de réception de l'AR: 30/04/2024

048-214800468-DE_016_BIS_2024-DE

A G E D I